Le crime des Trois-Ponts à Roubaix sera-t-il éclairci ?

L'enquête menée sur le crime de la ferme Lebrun, rue des Trois-Ponts, à Roubaix, a subi du fait du dimanche un certain ralentissement.

On se souvient que, le samedi 28 novembre, le cadavre d'un chemineau, Ferdinand Six, 62 ans, a été découvert dans cette ferme par M. Lebrun et son fils. La victime avait été tuée dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27, par une main inconnue et à l'aide d'un patin de bineuse. On sut également que cette arme improvisée avait été dévissée d'une vieille machine garée dans un appentis de la ferme.

Un portefeuille vide d'argent, laissé près du cadavre, pouvait faire supposer que le vol était le mobile du crime. Mais les circonstances même de ce drame eurent tôt fait d'écarter cette hypothèse et l'enquête démontra, en effet, que ce n'était qu'une mise en scène, puisque le vieux trimardeur ne devait plus posséder sur lui que quatre ou cinq francs.

Alors, pourquoi l'assassin a-t-il commis ce crime ? Vengeance ?...

Après avoir éliminé les deux pistes que nous avons signalées et innocenté deux personnes, les enquêteurs se sont lancés sur un autre terrain. Et voici pourquoi :

Malgré ses 62 ans, on prêtait encore à Ferdinand Six pas mal d'aventures. N'a-t-il pas été victime d'un drame de l'inconduite, s'est-on demandé ?

L'on apprit depuis que, en août dernier, à Fromelles où Six avait « fait » la saison des betteraves, le grand Franchomme avait fait la connaissance de deux femmes. L'une d'elles a même été identifiée et l'on ne tardera pas à l'interroger.

A Roubaix également, les recherches vont fouiller la vie intime de la victime. Sa famille sera aussi interrogée dans ce sens afin qu'on sache si, dans les relations du « Marbré », il n'y a pas quelque indice qui puisse aider les enquêteurs dans leur lourde tâche.

Mais, admettons même un instant que ce crime soit une vengeance provoquée par l'inconduite, il n'en reste pas moins vrai que toujours la même interrogation se pose : pourquoi le criminel a-t-il commis son meurtre dans l'enclos de la ferme Lebrun, c'est-à-dire dans un endroit où il pouvait être surpris à chaque instant, à trente mètres à peine de la ferme, en un lieu où il savait très bien que le cadavre ne serait pas longtemps sans être découvert ?

Peut-être le crime a-t-il été commis ailleurs que dans l'enclos, dira-t-on; c'est très possible. Mais pourquoi le meurtrier aurait-il alors amené le corps dans cet enclos très difficilement accessible ? Là, croyons-nous, est la clef de ce sanglant mystère.

Les enquêteurs n'ont pas encore abandonné l'hypothèse d'une rixe, d'un « règlement de comptes » entre trafiquants. Mais il faut alors admettre que l'adversaire du « Marbré » était au courant des allures de la ferme et qu'il connaissait assez les machines agricoles, pour savoir qu'un patin de bineuse peut servir d'arme. Et puis, pourquoi aussi aurait-il choisi comme champ clos cette partie de la ferme Lebrun ? Non, il doit y avoir autre chose sous ce drame.

En attendant, l'enquête continue son cours, sous la direction de M. Mounié, commissaire de police, qui ne laisse rien au hasard et qui finira bien, sans doute, par mettre la main sur le coupable.

UN CHEMINOT A LES JAMBES BROYEES PAR UN WAGON, A SOMAIN

M. Cagniart, distributeur au matériel roulant, traversait lundi les voies de triage de la gare de Somain, lorsqu'il fut happé par un wagon qui le renversa, lui sectionnant les deux pieds à hauteur de la cheville. La gravité de son état a nécessité son transfert à l'Hôtel-Dieu de Douai. M. Cagniart est marié et père d'une fillette de 18 mois.

Aux Assises du Pas-de-Calais

DEUX VAGABONDS POLONAIS, QUI ATTAQUÈRENT ET DÉVALISÈRENT UN COLPOLTEUR ALGÉRIEN DANS UN TRAIN, SONT CONDAMNÉS, L'UN A DIX ANS, L'AUTRE A SEPT ANS DE RÉCLUSION

La quatrième session de 1931 de la Cour d'assises du Pas-de-Calais s'est ouverte hier, à Saint-Omer, sous la présidence de M. le conseiller Detraux.

Elle a jugé un acte de banditisme qui a été commis par deux jeunes Polonais, le 8 juin dernier, dans un train entre Ostricourt et Leforest.

Ce soir-là, à 22 h. 30, les Polonais Louis Morga, 18 ans et Boleslaw Wawczak, 19 ans, demeurant tous deux à Evin-Malmaison, montèrent dans le train à la gare d'Ostricourt et attaquèrent, pour le voler, un colporteur algérien, nommé Keémas Areski, 24 ans, demeurant à Douai.

Le malheureux fut assommé à coups de marteau et de matraque et les jeunes bandits, le vol une fois commis, descendirent du train en marche. La scène n'avait duré que quelques minutes.

Les Polonais furent arrêtés par la gendarmerie quelques jours après. Ils avouèrent leur crime, mais s'en rejetèrent l'un sur l'autre la responsabilité.

Les renseignements fournis sur les deux accusés sont déplorables.

L'Algérien Kermas Areski fut grièvement blessé et subit une incapacité permanente partielle de 25 %. Il demandait 60.000 fr. de dommages-intérêts.

La Cour a condamné Louis Morga à sept ans de réclusion et vingt ans d'interdiction de séjour et Wawzak à dix ans de réclusion et également vingt ans d'interdiction de séjour. En outre, tous deux devront verser solidairement une somme de 25.000 fr. à leur victime.

A L'ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS :: ::

Photo H. Manuel.

M. LEON DESHAIRS

qui succède à M. Couyba à la direction de l'Ecole des Arts décoratifs.

Le prix Nobel de la paix

Oslo, 7 décembre. — Le Comité Nobel annonce que la cérémonie solennelle à laquelle donne lieu la remise du prix de la Paix se déroulera le 10 décembre, en présence du Roi et du prince héritier.

Aucune information n'a encore été publiée au sujet des délibérations du Comité. On sait que plusieurs noms ont été cités dans la presse, entre autres ceux du comte Goudenhove Kalergi, de Jane Addams, etc...

Mais il ne s'agit là que de simples suppositions.

— Un train a déraillé à Marull, près de Cordoba (Argentine). Les wagons ont été renversés. On compte deux morts et de nombreux blessés.

La princesse Marie-José visite la Croix Rouge italienne

(Photo Keystone.)

LA PRINCESSE MARIE-JOSÉ DE BELGIQUE, *femme du prince Humbert, a visité le nouveau local de la Croix-Rouge italienne des infirmières volontaires, à Naples.*

Le onzième anniversaire de la déclaration des droits de la famille

Voici onze ans, qu'en décembre 1920, a été proclamée solennellement à Lille, la déclaration des Droits de la Famille.

Il est de tradition dans les milieux familiaux de commémorer chaque année le souvenir de cette manifestation, qui marqua, dans l'histoire du mouvement familial, une étape décisive.

Cette année, au milieu des difficultés économiques que traverse notre pays, il apparaît plus manifestement que jamais que l'institution familiale est et restera l'ancre de salut, l'élément de résistance de notre armature nationale. Aussi les groupements familiaux tiennent-ils à affirmer, avec une particulière solennité, leur foi dans leur cause qui s'identifie à celle de la nation, et leur attachement à la charte que représente pour eux la Déclaration des Droits de la famille, proclamée à Lille, en 1920, devant les délégués et les représentants de la France entière.

Courchelettes reçoit la Coupe d'honneur du Comité du timbre antituberculeux

Courchelettes était dimanche en fête à l'occasion de l'inauguration d'un groupe scolaire moderne dont peut s'enorgueillir la commune et aussi à l'occasion de la remise de la Coupe d'honneur de propagande du timbre antituberculeux. On sait que Courchelettes s'est classée première de toutes les communes de France dans la vente du timbre antituberculeux en 1930 avec le magnifique résultat de 28 fr. 65 par habitant.

M. Louis Forest, président du Conseil national, remit à M. Lamy, maire, la Coupe d'honneur, après avoir souligné l'effort remarquable produit par la commune et la firme industrielle qui avait contribué puissamment à un tel résultat.

M. Butterlin, sous-préfet de Douai, a apporté les félicitations de M. Langeron.

LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Les cultivateurs sont invités, comme les années précédentes, à présenter dès maintenant leurs demandes de main-d'œuvre pour la saison prochaine.

Il est de leur intérêt de profiter des facilités que leur offre la situation actuelle, qui permet une sélection meilleure des ouvriers et servantes; en même temps qu'il est de l'intérêt général de faciliter dès à présent, dans la mesure du possible, le placement de la main-d'œuvre disponible.

Les intéressés sont donc priés de s'adresser sans tarder au Bureau départemental de la main-d'œuvre agricole, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, qui peut leur procurer des ouvriers et servantes, et se tient à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements nécessaires.

Le pénible drame de Liévin

Nous avons relaté dimanche le pénible drame au cours duquel le mineur Jules Cœnart, demeurant 143, rue Germain-Delbecque, cité de la Plaine, fut tué par sa femme, Zoé Peeters.

M. le docteur Lecat, médecin légiste à Billy-Montigny, a pratiqué l'autopsie du cadavre de Jules Cœnart.

Le praticien a conclu que la mort était due à une hémorragie interne provoquée par la section de la jugulaire et de la sous-clavière droites, faite par un instrument contendant.

Les deux coups de couteau portés dans le dos sont insignifiants.

L'inhumation de la victime a eu lieu hier à 15 heures.

Ce pénible drame fait l'objet de toutes les conversations. L'on plaint amèrement les enfants devenus orphelins et aussi la maman qu'un moment d'affolement rendit meurtrière pour les protéger.

UN INCENDIE DÉTRUIT UNE BOULANGERIE, A AULNOYE

Lundi, à 2 h. du matin, le feu s'est déclaré dans une boulangerie d'Aulnoye, située route de Berlaimont et occupée par M. Van Boxem, 48 ans. L'incendie, malgré les efforts des pompiers, prit rapidement une grande extension et les maisons voisines furent évacuées.

Enfin, après plusieurs heures d'efforts, le sinistre fut maîtrisé, mais la boulangerie est détruite.

Les dégâts s'élèvent à 80.000 francs.

Les causes de l'incendie sont inconnues, mais on croit qu'il s'agit d'un court-circuit.

Le Christ du XIIIme siècle, volé à Muret, est retrouvé

Toulouse, 7 décembre. — Nous avons relaté, il y a quelques jours, la disparition, dans une petite chapelle des environs de Muret, d'un merveilleux Christ du XIIIme siècle, dont la valeur était estimée 300.000 francs.

La disparition remontait, en s'en souvient, à une année environ.

Or, voici que l'archiprêtre de Muret était informé ce matin par une lettre anonyme que la croix avait été déposée en consigne à la gare Matabiau, à Toulouse.

Immédiatement avertie, la brigade mobile dépêchait deux de ses inspecteurs qui retirèrent le précieux colis cet après-midi. L'auteur de ce vol serait connu.

La Ville de Wasquehal possède à présent un superbe terrain de sports doté de magnifiques tribunes

LA TRIBUNE D'HONNEUR DU NOUVEAU STADE (Ph. J. de Rx.)

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques mois, la Ville de Wasquehal, vient de s'enrichir d'un terrain municipal de sports en tous points magnifique. Depuis la guerre, le sport a pris à Wasquehal, comme d'ailleurs dans toute la région du Nord, un très grand essor, et le nouveau terrain était devenu absolument indispensable.

L'administration municipale désireuse de mettre à la disposition des sociétés sportives et de gymnastiques de la ville, un stade moderne répondant aux exigences de tous les sports, étudia sérieusement la question et confia les travaux aux soins de l'architecte bien connu M. Henry Montaigne, diplômé du gouvernement, natif de Wasquehal. Celui-ci, après s'être documenté sur les plus beaux stades de France, présenta un vaste projet qui, en 1929 reçut l'approbation de la ville ainsi que des commissions sportives.

C'est par un véritable tour de force qu'a pu être aménagé, en moins de deux ans, ce superbe stade, aux dimensions réglementaires, qui peut certainement supporter, dès à présent, la comparaison avec les plus beaux de la région.

En effet, situé rue Delerue à Wasquehal à proximité des trois grandes villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, bien placé tout à côté du grand boulevard de Lille à Roubaix, entre l'arrêt du tramway Mongy du Pavé de Lille et celui du Pont de Wasquehal, non loin du Croisé-Laroche, il a été réalisé selon les méthodes les plus modernes.

La pelouse du terrain de football admirablement plate, a une longueur de 100 mètres et 66 mètres de largeur. La piste d'athlétisme a cinq mètres de largeur. Le rayon minimum de courbe est de 15 m. 60. Le périmètre du terrain de basket et de l'autre côté on trouve les emplacements réservés aux sauts, jets, etc... Une main courante sépare les spectateurs du terrain.

Il fallait dans ce cadre charmant que vinssent se dresser des tribunes élégantes et digne du terrain. En effet, combien pauvres ont apparu les solutions qui consistaient à construire hâtivement souvent en planches, des tribunes de stade, il valait mieux construire un édifice définitif. Une tribune en béton est maintenant édifiée.

Elle a quarante-deux mètres de longueur en sept travées de six mètres; elle comporte une série de gradins qui s'étagent jusqu'à cinq mètres de hauteur pour se terminer par un couloir.

A chaque travée, deux poteaux fondés sur une semelle commune montent à quatre mètres au-dessus du couloir pour être réunis par une poutre transversale qui se prolonge du côté du terrain sur une longueur de sept mètres en porte-à-faux, abritant entièrement les gradins.

Pour les gradins, la vieille solution romaine à assises franches dont les caractéristiques sont de 0 m. 80 de profondeur et 0 m. 40 de hauteur, porte au maximum le champ de visibilité des spectateurs. Sous les gradins la place est utilisée pour des vestiaires des joueurs, douches, salle des arbitres, débarras pour les agrés et le matériel, etc... Cette tribune peut contenir sept à huit cents spectateurs assis, elle est complètement ouverte sur la façade, côté terrain, c'est-à-dire dénuée de tous supports de manière à ce que les spectateurs puissent embrasser sans la moindre solution de continuité toute l'étendue du terrain.

Il ne reste plus qu'espérer l'installation du chauffage et des gradins dans un avenir prochain.

Tous ceux qui, ces temps derniers visitèrent ce stade s'en retournaient charmés. Devant l'œuvre réalisée, nous nous faisons un devoir, en union avec tous les sportifs de Wasquehal de féliciter sincèrement le Conseil municipal qui a bien travaillé pour l'avenir du sport dans la commune.

Ajoutons que de ce terrain, les sociétés sportives de la ville disposent déjà actuellement et que la Municipalité envisage la possibilité de faire donner des leçons d'éducation physique aux élèves du groupe scolaire qui doit être édifié tout à côté du stade.

***

L'érection de la tribune a été confiée, après concours entre nombreux spécialistes en béton armé, à l'entreprise Fernand Bruggeman, de Tourcoing (Blanc-Seau). La dalle supérieure présente un porte-à-faux d'un effet particulièrement heureux de 6 mètres 50 et dont les connaisseurs lui font le plus vif éloge.

Le tragique accident du passage à niveau d'Avelin

LE CHAUFFEUR DU CAMION EST CONDAMNÉ A UN MOIS D'EMPRISONNEMENT

Le 15 septembre dernier, un camion chargé d'essence, appartenant à la raffinerie Prosper Brisart que convoyait son aide M. Ch. Deboch franchissait un passage à niveau situé aux confins d'Avelin et d'Ennevelin et qui protège la voie du chemin de fer d'intérêt local de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle. A ce moment, survint un convoi qui heurta le camion, et fit enflammer l'essence qu'il transportait: le malheureux convoyeur Deboch fut carbonisé tandis que le chauffeur était grièvement blessé. Il a été poursuivi pour le délit d'homicide involontaire et a comparu la semaine dernière devant le Tribunal qui l'a condamné hier à la peine de un mois d'emprisonnement et de cent francs d'amende; le Tribunal a retenu la seule responsabilité du chauffeur Brisart lequel connaissait parfaitement la route pour la suivre fréquemment; que d'autre part, le mécanicien du convoi avait fait retentir son sifflet à trois cents mètres du passage à niveau et qu'il marchait à allure modérée (trente kilomètres à l'heure). Le Tribunal a estimé qu'aucune part de responsabilité incombait au personnel du train et à la Compagnie du chemin de fer d'intérêt local de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 8 décembre :

Aujourd'hui, Immaculée Conception; demain, sainte Léocadie.

Soleil : Lever à 7 h. 31, coucher à 15 h. 53.

Lune : Dernier quartier du 2, nouvelle le 9.

Bulletin météorologique pour la journée du 8 décembre (Région Nord) : Beau temps, brumeux, ciel demi ou trois quarts couvert avec éclaircies; brouillard matinal; température diurne en baisse; minimum en baisse de 3 à 4° sur la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., rue Marie-Buisine; de 16 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : de 14 à 16 h., consultation pour adultes.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes.

Hippodrome : à 20 h., « La Rose du Carmel ».

A la Société de Géographie

La Bretagne, par M. Charles Le Goffic de l'Académie française

La salle fut trop petite pour contenir hier soir la foule des auditeurs qui se pressaient dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts, débordant sur les côtés, pour entendre la conférence de M. Charles Le Goffic, de l'Académie française, sur la Bretagne, dont il est le barde inspiré.

Notre distingué concitoyen M. Henri-Louis Dubly, dans une présentation d'une haute tenue littéraire, salua les talents et les mérites du maître « qui a recueilli les traits épars de sa province et en a composé le visage le plus évocateur, qui, aux deux thèmes de la mer et de l'amour, a ajouté celui de la mort pour composer un hymne immense à la gloire de l'antique Armor et n'a pas cessé de chanter le pays des ajoncs, sous un ciel voilé, tout un peuple de dieux, de héros et de saints, les pauvres matelots, happés par la vie et les nostalgiques appels des cités sous-marines.... »

Puis avec cet enchantement si simple et si sûr du verbe et du ton admirablement guidés par l'élévation d'une pensée où semblent se jouer les reflets éclatants de la mer et du littoral armoricain, M. Charles Le Goffic, avec son âme sensible de poète et de Breton, célébra sa Bretagne aimée, son sol, son culte, ses mœurs, ses habitants.

Nous avons relaté hier cette conférence donnée la veille à Tourcoing. Qu'il nous suffise de dire qu'à Roubaix le succès n'en fut pas moins vif et une longue ovation, faite de respect et d'admiration, est allée, hier soir encore, au chantre merveilleux de la Bretagne.

HALLE FLIPO. — Le kilo : café, 12; Beurre, 16; Gruyère, 15; Mollande, 8; Véritable camembert, 2,50; Isigny, 3 fr.

Automobilistes, n'oubliez pas...

N'oubliez pas, automobilistes, qu'il est interdit de dépasser un tramway à l'arrêt.

En moins de huit jours, on doit déplorer à Roubaix même, deux accidents dus à cette infraction flagrante au code de la route.

Que peut coûter de temps un arrêt forcé de quelques secondes quand le tramway arrêté oblige l'automobiliste à attendre?

Mais quels graves accidents peut causer le passage à côté d'un tramway alors que des gens confiants font aux automobilistes l'honneur de croire qu'il voudront bien attendre qu'ils soient descendus.

L'automobiliste ne court pas grand risque, il est vrai, seul son pare-choc pourra souffrir d'un heurt brutal contre un piéton qui vient de quitter le tramway. C'est pourquoi même si ce n'était pas obligatoire, il serait humain de patienter un instant quand les voyageurs quittent le tramway à l'arrêt.

Tous les jours, des autos brûlent l'arrêt; trop d'accidents arrivent, qui n'incombent pas toujours aux automobilistes, pour que eux évitent au moins ceux où leur faute est patente.

Les « noirs » ont fêté leur grand patron saint Eloi

Fidèles à la tradition, les patrons et ouvriers métallurgistes de Roubaix ont assisté lundi matin à une messe solennelle célébrée en l'église Saint-Martin en l'honneur de leur patron, saint Eloi.

Une foule compacte de « noirs » assistait à cette cérémonie religieuse et, parmi l'assistance, on remarquait, outre un certain nombre de dames, plusieurs personnalités du monde industriel, parmi lesquelles MM. Maurice Olivier, président du syndicat métallurgiste; Antoine Thibaut, vice-président; Charles Renaut, Edouard Delcroix, Juste Ast, Dispa, etc. On remarquait également plusieurs importantes délégations des écoles industrielles de la ville. Dans les stalles avaient pris place MM. les chanoines Bégne, doyen de la paroisse; Tillie, de l'Institut technique; MM. les abbés Lemaire, directeur de l'Institut professionnel; Tillie, directeur de l'Institut technique; le vice-doyen Laisnez; les abbés Dumont et Marescaux, professeurs dans cet établissement, etc.

La messe fut célébré par M. l'abbé Deherripon, assisté de MM. les abbés Langlais et Durut, comme diacre et sous-diacre.

C'est le R.P. Loiselet qui prononça le sermon de circonstance. Il commença par un souvenir ému à la mémoire du regretté Révérend Père d'Aubigny, puis il constata que, depuis trois siècles, la mémoire de saint Eloi a été honorée en France par ses disciples, les métallurgistes, sans que les plus grands événements, révolutions, guerres, etc., aient pu altérer le sens profond de cette dévotion. Il est vrai que saint Eloi, dit le prédicateur, est une des figures les plus populaires de notre France. N'a-t-il pas été chansonné? Certes, il méritait mieux, mais ce trait montre bien l'influence profonde que l'orfèvre du roi avait pris sur les masses. Puis le R.P. Loiselet retrace la vie de ce saint, de cet ouvrier de talent qui dépensait ce qu'il gagnait pour racheter des esclaves, afin de les affranchir. Il invitait les pauvres à sa table et les servait de ses mains. A cinquante ans, il devient évêque de Noyon. Il se voua sans répit à sa lourde tâche. Il combattit les superstitions, développa les foyers d'instruction, convertit en masse les hérétiques, recommanda aux riches la bienfaisance. Quelques-unes des pensées de son testament le dépeignent tout entier. « La vie ne vaut la peine d'être vécue que si elle est consacrée au bien des autres et au salut éternel. »

Le R.P. Loiselet parle ensuite des difficultés de l'heure. Il demande que chacun, riches et pauvres, religieux et laïcs, travaillent de concert pour lutter contre cette crise. Et il termine par de judicieux conseils, tirés des enseignements fournis par la vie de saint Eloi.

Ajoutons que pendant la cérémonie, l'excellente chorale Saint-Martin se fit entendre avec son talent habituel. Nos félicitations à son chef, M. Perment, et aux soli.

A l'Œuvre des Catéchismes

La réunion générale de la Confrérie aura lieu en l'église Notre-Dame, le mercredi 9 décembre, à 17 h. Elle sera présidée par M. le vicaire général Bouchendomme, directeur diocésain de l'Œuvre, qui donnera la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

L'allocution sera prononcée par M. le doyen de Notre-Dame, directeur de la Confrérie de Roubaix.

La messe annuelle pour les membres de l'Œuvre décédés pendant l'année sera dite le vendredi 11 décembre, à 8 h., en l'église Notre-Dame.

A la Chambre de Commerce

Voici la suite du compte rendu de la dernière réunion de cette assemblée :

Réforme du calendrier. — La Chambre de Commerce de Roubaix, redoutant l'incomm d'une modification de cette envergure et considérant qu'aucun des systèmes envisagés ne pourra mathématiquement répondre à toutes les critiques faites au calendrier en usage;

Considérant, d'autre part, les difficultés d'adaptation à un régime nouveau et la complexité des problèmes que poserait son adoption;

Émet un avis défavorable à la réforme du calendrier, mais souhaite que la date de la fête de Pâques soit stabilisée et fixée au troisième dimanche d'avril.

Contingentement des travailleurs étrangers. — La Chambre de Commerce, considérant qu'il est juste et nécessaire de protéger la main-d'œuvre nationale, mais que de tout temps nos centres ont eu besoin de nombreux ouvriers frontaliers belges;

Que le contingentement de la main-d'œuvre étrangère ne peut être réalisé sans causer de nouvelles obligations et de nouvelles contraintes administratives pour les employeurs qui les jugent intolérables;

Que des mesures administratives sérieusement et prudemment appliquées par le service de la main-d'œuvre étrangère, jointes à des recommandations appropriées aux employeurs suffiront à atteindre le but désiré;

La Chambre de Commerce de Roubaix se déclare énergiquement opposée à l'adoption de méthodes de contingentement de la main-d'œuvre étrangère comme celles auxquelles tendent les propositions de loi de M. de Tastes, de M. Denais, de M. Amidieu du Clos et de M. Lambert, députés;

Demande que la protection de la main-d'œuvre nationale soit réalisée seulement par la surveillance et l'action énergique du service de la main-d'œuvre étrangère (en renforçant les dispositions actuelles si besoin est);

Qu'en tout état de cause, les frontaliers soient exclus des mesures envisagées.

Conservation de la Cité des informations de l'Exposition coloniale. — La Chambre de Commerce a émis un vœu favorable à la conservation du principe de la Cité des informations de l'Exposition coloniale, à la condition que celle-ci transportées au centre de Paris, groupe tous les organismes analogues préexistant sans se superposer à eux.

Chemins de fer. — **Tarif spécial P.V. 100.** — **Groupage Lannoy-Paris.** — La Chambre de Commerce a donné un avis favorable à l'adoption d'un nouveau tarif de groupage pour les transports de Lannoy à Paris-La Chapelle, qui donne sur les conditions du tarif actuel de sérieux avantages de prix et de délais.

Tarif spécial P.V. 100. — **Groupage d'épiceries.** — La Chambre de Commerce ayant pris connaissance d'un projet d'homologation de nouvelles dispositions relatives au transport par groupe d'épiceries, a observé qu'il comportait des complications exagérées dans le détail de ses conditions, du calcul des délais et des prix et a émis le vœu suivant:

1° Que la proposition du 16 octobre 1931 soit renvoyée aux réseaux, en leur demandant d'établir de nouvelles formules tarifaires plus simples, moins nombreuses et facilement accessibles aux usagers;

2° Que l'unification de tarif accordée soit étendue à tous les réseaux;

3° Que des exemples de ce genre incitent les chemins de fer à simplifier leurs méthodes et notamment à moderniser leur contentieux.

REMPLACEZ avantageusement L'ANTHRACITE PAR LE COKE vendu à l'Usine à Gaz, 58, rue de Tourcoing, à ROUBAIX. Essayez-le et vous l'adopterez. Livraisons à domicile dans Roubaix.

LA MÉDAILLE MILITAIRE

Nous apprenons avec plaisir que quatre de nos concitoyens viennent de recevoir la médaille militaire.

M. Emile Duforest, 127, rue St-Jean, a été mobilisé en 1914 comme sergent. M. Emile Duforest partit immédiatement en campagne avec le 43e R. I. Il fut grièvement blessé à la bataille de la Marne. Il repartit au front sur ses demande et participa à toutes les affaires dans lesquelles le 43e régiment d'infanterie se distingua.

M. Emile Duforest fait partie d'une belle famille; son père Paul Duforest était lui-même médaillé de 1870 et au 2 août 1914 il donnait au pays ses sept fils qui eurent d'ailleurs une conduite remarquable durant la guerre. Deux, Léon et Jean, médaillés militaires, sont morts pour la France. Ses autres frères, MM. Georges, Henri, Amand, Alexandre Duforest sont tous très avantageusement connus à Roubaix dans les milieux lainiers et textiles et se dévouent dans de nombreux groupements sociaux.

— **M. Grégoire Loutre**, mécanicien à la Compagnie des tramways depuis 24 ans, domicilié 250, rue d'Avelghem, faisait partie de la classe 1900. En 1914 il fut affecté au 110e régiment d'infanterie et, tour à tour, il appartint au 108e, au 88e et au 138e régiments. M. Loutre fit son devoir. Il se conduit en brave et, en 1917, il était cité à l'ordre du régiment. Il fut d'ailleurs blessé deux fois, le 14 septembre 1914 et le 31 janvier 1917. Il était déjà médaillé de la croix de guerre et de la médaille italienne.

Par décret du ministre de la Guerre, la médaille militaire vient d'être conférée à **M. Gaston Fremaux**, 9, rue Newcommen, à Roubaix, pour sa belle conduite pendant la guerre.

Mobilisé le 2 août 1914, au 56e bataillon

---

pas été sans remarquer les travers de son prétendant; mais bah! que lui importait!... M. de Lanchères aimait le monde et le luxe, il la laisserait satisfaire tous ses goûts; pouvait-on en demander davantage? Frivole à l'excès, la jeune femme redoutait surtout un époux sérieux et chagrin qui eût mis un frein à ses excentricités comme à ses folles dépenses.

— J'ai peur des croquemitaines, disait-elle souvent en riant de son rire d'enfant, si frais et si séduisant; j'aime mieux les jeunes fous, les écervelés!

Et, quand sa tante haussait les épaules en grondant:

— Quelle ridicule poupée tu fais, Paulette!

Elle répondait gaiement:

— Que voulez-vous, ma tante, ce n'est pas ma faute!

— C'est pour cela qu'il te faudrait un mari sérieux, un maître...

— Brrrou! Non, non, ma tante, il me mettrait en pénitence!

C'est en vain que la vieille fille gémissait sur les dépenses et les extravagances de sa nièce; celle-ci continuait à jeter l'argent par les fenêtres. Généreuse à l'excès, elle donnait sans compter; aucune infortune ne la trouvait indifférente, sa bourse était toujours ouverte pour soulager les malheureux. Aussi était-elle aimée de tous.

— Je le pensais bien qu'on finirait par dénicher l'oiseau, déclara Mme Gertrude, qui venait rejoindre sa nièce, après avoir reconduit son notaire.

Paulette ouvrit de grands yeux étonnés.

— Est-ce que le comte de Ponthieu...

— Le comte de Ponthieu donne signe de vie!

— Il est venu lui-même?

— Non. Le personnage n'a pas jugé à propos de se déranger. Il a écrit à Me Saint-Riquier; il refuse net l'héritage dans les conditions que tu sais! Et il n'a pas le sou!...

« Ah! par exemple! je n'ai pas à craindre qu'il accepte, celui-là! Il a l'air trop fier! « Un comte de Ponthieu n'épouse pas une Mme Wanel!... » S'il ne le dit pas en toutes lettres, il le donne à entendre. Je crois que ce doit être un autre homme que ton Lanchères! Je parierais bien qu'il ne porte pas de corset! »

Et Mme Gertrude, heureuse sans doute de la perspective de l'héritage pour ainsi dire assuré par cette réponse du comte de Ponthieu, se frottait les mains d'un air de jubilation. Elle n'avait plus rien à craindre, elle le sentait! A la fin de l'année, elle régnerait en maîtresse dans ce superbe domaine, objet de ses convoitises.

— C'est égal, continua-t-elle d'un ton malicieux, il fait exception parmi les spécimens de son sexe, celui-là! Il y en a si peu, maintenant, qui ne mettent pas l'argent au-dessus de tout... Tout s'achète et se vend de nos jours! C'est bien l'oiseau rare! A moins qu'il y ait derrière son beau renoncement une raison cachée et même fort prosaïque. Qui sait! Il n'est peut-être pas mariable, ce Ponthieu... C'est peut-être un cul-de-jatte!

La vieille fille, satisfaite de sa plaisanterie et de son idée baroque, éclata d'un rire moqueur auquel Paulette ne se joignit pas.

Oh! non, il n'était pas cul-de-jatte, le Jean de Ponthieu qu'elle retrouvait dans ses souvenirs d'enfant!...

Son imagination le lui représenta soudain tel qu'il était aux dernières vacances qu'il avait passées au château de Neufmoulins. Elle se revoyait, elle, à peu près âgée de six ans, perchée sur l'épaule de ce grand garçon déjà sérieux comme un homme, qui avait pour elle des précautions de frère aîné, lorsqu'ils couraient à travers les allées du parc.

Elle ne se rappelait plus très bien ses traits, ni la couleur de ses cheveux; il ne lui restait qu'un souvenir vague de deux grands yeux bruns, un peu durs, qui s'adoucissaient singulièrement pour elle, la petite Paulette...

Pourquoi la pensée de ce Jean de Ponthieu, dont elle n'avait jamais entendu parler depuis quinze ans, lui revenait-elle maintenant? C'était sans doute à cause de ce testament où son nom se trouvait mêlé, et surtout de son refus... La nature humaine est vraiment bien étrange...

Mme Wanel n'eût voulu pour rien au monde consentir au mariage stipulé par son oncle et, d'autre part, elle se sentait froissée par le refus catégorique du jeune homme. Il l'avait oubliée sans doute... Il ne l'avait pas reconnue... Il ne soupçonnait pas sa merveilleuse beauté...

La belle Paule, habituée aux hommages et à l'admiration de tous, éprouvait un véritable dépit devant le dédain et l'indifférence de ce Jean de Ponthieu.

Sa tante, comme si elle eût deviné ses sentiments, reprit soudain:

— Tout de même, j'aimerais à le connaître, ce garçon. Bien sûr qu'il est de la famille, celui-là!

« Ça se voit à sa façon d'agir. Refuser des millions et la main d'une jolie femme, ce n'est pas ordinaire! c'est même original! Et, comme disait cet olibrius qu'était mon frère : tout le monde ne peut être original.

« Pour toi, ma chère, il n'y a pas de mérite à renoncer à cette fortune: tu es déjà si riche! Mais il paraît que Jean de Ponthieu n'a pas le sou; il travaille pour vivre comme un simple gueux. S'il n'est pas laid à faire peur ou cul-de-jatte, il doit être épris...

« J'y suis! Voilà la véritable cause de son refus: il aime bien sûr quelque jeunesse, et il se soucie de Mme Wanel et de l'héritage comme d'une guigne! Comment n'y avais-je pas pensé plus tôt! »

La cloche de la porte d'entrée résonna en ce moment avec un son fêlé et la vieille fille s'interrompit pour aller voir à l'entrée de l'allée quel était ce nouvel intrus. Ses sourcils se froncèrent en apercevant un officier qui eut bientôt franchi la courte distance de la grande porte au bosquet et s'inclina d'un air fort cérémonieux devant la maîtresse du logis.

— Comment allez-vous, mademoiselle? Cette chaleur tropicale est vraiment insupportable! Je plains surtout les personnes âgées...

— Trop aimable à vous, cher monsieur! Moi, je plains encore plus les gens serrés, étriqués dans leur corset, interrompit sèchement Mme Gertrude, en tournant le dos sans façon à cet officier interloqué. Je vous laisse faire votre cour. Au revoir! Amusez-vous bien! Rafraîchissez-vous surtout, car votre visage congestionné m'inquiète!

Et, sur cette réplique, la vieille fille s'éloigna tout en maugréant:

— L'insolent! je lui en donnerai des « personnes âgées »! Et dire que cet animal-là est en train de devenir mon neveu!

— Toujours charmante, la tante, murmura M. de Lanchères, quand il fut bien sûr que Mme Gertrude ne pouvait plus l'entendre.

Puis, prenant une chaise, il vint s'asseoir à côté de Paulette, qui paraissait préoccupée. Le jeune homme s'en aperçut.

— Qu'y a-t-il, ma chère amie? Vous semblez toute triste, toute chagrine? Est-ce que ce vieux crampon vous aurait encore fait de la peine?

Mme Wanel se sentit froissée par l'épithète peu respectueuse et répondit asses vivement:

— Je vous assure, Pierre, que ma tante est toujours bonne pour moi, malgré son air désagréable. Elle est âgée et il faut la ménager.

— Oh! ne craignez rien; je n'oublie pas que vous serez un jour sa légataire universelle.

— Ce n'est point de cela qu'il s'agit! Vous m'avez mal comprise! — et une expression dédaigneuse passa dans ses grands yeux clairs. Ma tante est originale, comme tous les Neufmoulins d'ailleurs, mais je vous assure qu'au fond elle n'est pas méchante et a un grand cœur. Elle est bien meilleure qu'elle ne le paraît.

— Vous êtes l'indulgence personnifiée, chère belle, et je vous admire. N'allez-vous pas me montrer Mme Gertrude comme une âme désintéressée et généreuse, quand je l'entends depuis huit jours vous accabler de ses récriminations au sujet de cet héritage?

— Oui... elle est bien étrange, murmura Paulette en rougissant. Elle est même incompréhensible. A de certains moments, elle paraît furieuse de ce testament qui est venu anéantir ses espérances; et d'autres fois, on la croirait non moins furieuse de voir que nous y avons renoncé.

— Comment! « nous »? A-t-on des nouvelles de ce Ponthieu?

— Oui, il a écrit à Me Saint-Riquier. Lui aussi refuse catégoriquement.

— Allons, tant mieux! tout va bien! déclara l'officier, et ma jolie Paulette sera un jour —